

Politique familiale



En bref

et plan d'action triennal
2008-2009-2010



À Saint-Honoré

il fait bon y rester



La version intégrale de la politique familiale est disponible à l'Hôtel de ville ainsi que sur le site Web municipal au www.sthonoredeshenley.com

Les loisirs et les sports

Orientation

La Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire offrir des services de loisirs et de sports aux familles.

Objectifs

- Maintenir et améliorer les installations sportives et de loisirs en favorisant l'entretien des équipements déjà en place. Encourager la mise sur place de nouvelles infrastructures.
- Faire davantage de place au loisir familial.

Calendrier

2008 - 2009 - Construction d'un sentier vélo-pédestre.

2009 - Embaucher un technicien en loisirs.

Mesures - Actions

Administration et partenariat

*Comité du sentier vélo-pédestre,
conseil municipal et comité des loisirs

*Conseil municipal et comité des loisirs

La culture

Orientation

La Municipalité veut promouvoir la lecture et la tenue d'activités culturelles en créant ou en poursuivant ses efforts éducatifs, culturels et littéraires dans le but d'encourager toute initiative pour le bien-être socioculturel des familles.

Objectifs

- Impliquer les parents et les organismes dans le processus de promotion et d'encouragement à la lecture.
- Faciliter l'accès aux ressources disponibles telles que la bibliothèque et les différentes salles pouvant accueillir la tenue d'activités culturelles.

Calendrier

2008 - Installer une signalisation pour localiser la bibliothèque municipale.

2008 - Faire davantage de sollicitation pour trouver des bénévoles pour la bibliothèque municipale.

2010 - Promouvoir la récupération de livres de seconde vie.

2009 - Fournir des armoires supplémentaires à la bibliothèque municipale afin de mettre en évidence les nouveaux livres reçus.

Mesures - Actions

Administration et partenariat

*Conseil municipal et
comité de la bibliothèque

*Comité de la bibliothèque

*Comité de la bibliothèque

*Comité de la bibliothèque

Mot du maire



Citoyen, Citoyenne,
de Saint-Honoré-de-Shenley

Le conseil municipal souhaitant implanter une politique familiale dans notre municipalité a signé un protocole d'entente avec la Ministre de la famille, des aînés et de la condition féminine, le 20 juin 2006. Suite à cela, un comité a été formé de 5 personnes et d'une responsable pour élaborer ladite politique.

Depuis ce temps un sondage a été distribué à toutes les familles de la municipalité dont le taux de réponse fut significatif. Suite à la compilation des résultats, il est apparu évident pour le comité qu'il était venu le temps de consolider nos efforts vers l'élaboration d'une politique globale de la famille.

Je tiens à remercier le comité responsable de l'élaboration de la politique familiale et de la responsable Madame Manon Fecteau pour le bon travail et leurs contributions à ce projet d'avenir qui favorisera le mieux être des familles.

Herman Bolduc
Maire

L'habitation et l'urbanisme

Orientation

La Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire encourager le développement résidentiel sur son territoire. Elle veut maintenir l'entretien des parcs et espaces verts et encourager les familles à profiter de ses installations.

Objectifs

- Favoriser le développement résidentiel en regard des besoins des familles.
- Créer un milieu de vie favorable au maintien et à l'amélioration du bien-être des enfants et des parents.

Calendrier

Mesures - Actions

Administration et partenariat

2008 - Poursuivre le développement de quartiers résidentiels en aménageant de nouveaux secteurs résidentiels attrayants pour les jeunes familles afin de répondre à la demande.

*Conseil municipal

2009 - Planifier la réparation des trottoirs existants.

*Conseil municipal

2008 - Faire connaître la possibilité aux propriétaires d'afficher leur offre de logement à louer dans le journal et sur le site Web de la municipalité.

*Comité du journal, comité site Web et Saint-Honoré Vidéo

2010 - Inviter les promoteurs résidentiels à construire à St-Honoré, offrir un partenariat.

*Conseil municipal

Les moyens d'information

Orientation

Considérant que les activités et services à la disposition des citoyens ne sont pas tous connus, la Municipalité désire améliorer l'information à transmettre aux familles concernant les différentes activités tenues sur son territoire. L'information sur les services existants, les ressources offertes et les activités pour la famille est de plus en plus nécessaire.

Objectifs

- Adopter une stratégie d'information à l'intention des familles.

Calendrier

Mesures - Actions

Administration et partenariat

2009 - Organiser la concertation des organismes locaux afin de créer une liste des activités annuelles offertes aux familles, élaborer un calendrier de toutes ces activités.

*Société de développement et divers comités

2008 - Création d'un journal mensuel d'information propre à notre municipalité, incluant une page dédiée à la famille, l'incorporer au site WEB existant. Nommer un responsable, créer un comité de rédaction.

*Conseil municipal, divers comités

Mot du conseiller responsable



En 2006, le Conseil municipal s'est résolument engagé dans le processus d'élaboration d'une politique familiale en faisant appel au soutien logistique et financier du ministère de la Famille.

La famille comme valeur fondamentale de la communauté.

Il importe que cette politique soit suivie d'actions ou de gestes significatifs afin de concrétiser les principes, les buts, les valeurs ou les objectifs invoqués dans cette politique.

Nous souhaitons que cette politique familiale soit non seulement celle de la Municipalité, mais aussi celle de toutes les familles, de tous les citoyens et citoyennes qui résident sur notre territoire, ainsi que celle des familles qui viendront s'établir chez nous.

Je tiens à remercier chaleureusement les bénévoles du *comité famille* par qui, grâce à leur dévouement, ont permis l'élaboration de cette politique.

Richard Vermette, conseiller
Responsable des questions familiales

Définition de la famille

La politique familiale de Saint-Honoré-de-Shenley définit la famille comme suit :

*La famille est à la base de toute société.
Qu'elle soit de constitution traditionnelle, monoparentale,
recomposée, intergénérationnelle ou sociale,
soit par adoption ou par famille d'accueil.
Elle sera toujours le premier lieu d'apprentissage
sur les plans physique, intellectuel, moral, affectif, social et communautaire.
C'est la famille qui transmet à ses enfants les valeurs humaines
nécessaires au bon fonctionnement de toute société.*

Cette définition rejoint l'objectif poursuivi par le Conseil Municipal :

La reconnaissance du rôle des familles et l'amélioration de leur qualité de vie.

Principes directeurs

- La municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley reconnaît l'importance des familles sur son territoire ainsi que la contribution de celles-ci à la vie de la communauté.
- La municipalité de Saint-Honoré souhaite intégrer la dimension familiale dans la planification et la réalisation de son plan de développement.
- En se donnant une politique familiale, la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley prend un engagement en faveur du mieux-être de ses familles.

But de la politique

Cette politique familiale a pour but d'améliorer la qualité de vie des familles résidant dans la municipalité. Elle guidera le conseil municipal dans ses décisions relatives à tout ce qui peut influencer sur la qualité de vie des familles. Elle assurera la cohérence et la permanence des orientations relatives à la famille.

Objectifs généraux

- Disposer d'un cadre de référence et d'intervention favorable aux familles.
- Rapprocher le monde municipal des familles.
- « Penser et agir famille ».
- Améliorer l'acheminement de l'information sur les services offerts aux familles.
- Créer un milieu de vie favorable au développement et à l'épanouissement de nos familles.
- Favoriser l'organisation d'activités socioculturelles, sportives et de loisirs, pour une meilleure qualité de vie des familles.
- Consolider les acquis et améliorer l'accessibilité aux services.
- Valoriser le rôle des parents en tentant de répondre à leurs besoins.
- Faire participer les familles à l'amélioration de la qualité de la vie au sein de la municipalité.
- Faire de cette politique un outil précieux pour toute la communauté, y compris les organismes et entreprises installés sur son territoire, afin que tous s'impliquent et se concertent dans le but d'offrir aux familles un milieu de vie agréable.

Mot de l'instigatrice

Le 16 février 2006, le bureau de la députée provinciale de l'époque, Madame Diane Leblanc, avisait le conseil municipal que la date limite pour la présentation d'une demande d'aide financière en vue de l'élaboration d'une politique familiale était le 28 février 2006.

À titre de Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière, je me fis un devoir de prendre toutes les informations requises sur le concept de la politique familiale pour le transmettre le plus clairement possible aux membres du conseil pour des fins décisionnelles. J'ai constaté qu'un défi de taille s'offrait à moi.

Je me dois de remercier les membres du conseil de leur appui inconditionnel à cette belle et grande aventure, qui de prime abord, était un temps soit peu abstraite. Par leur ouverture d'esprit, nous avons la chance, aujourd'hui, d'assister à la mise en place d'une première dans l'histoire de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

En répondant positivement à ce projet, les élus se sont engagés à faire de la famille leur cheval de bataille pour mener à bien le développement municipal. Cette synergie créera une qualité de l'environnement et établira des conditions favorables à l'essor de la municipalité.

En améliorant la vie des familles chez nous, c'est l'avenir de notre municipalité que nous préparons.

Il va sans dire que c'est un honneur pour moi d'avoir l'appui des élus municipaux et d'avoir participé à l'élaboration de cette première politique familiale. J'adresse un merci spécial à tous les bénévoles qui ont rendu possible la concrétisation de ce projet.

Edith Quirion
Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière



Services à l'enfance

Orientation

La municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire faciliter les sorties des familles avec jeunes enfants. Elle souhaite encourager la tenue d'activités pour enfants lors de congés scolaires.

Objectifs

- Encourager les familles à se prévaloir des services mis à sa disposition.
- Encourager l'organisation et la tenue d'activités pour les enfants lors des périodes de congés scolaires.

Calendrier

2009 - Installer des tables à langer à l'Aréna.

2008 - Favoriser l'organisation d'activités ou de services de garde lors de journées de relâche, en partenariat avec les organismes et institutions. (jours fériés, congés pédagogiques, etc.)

2009 - Mettre en place, en collaboration avec les organismes d'entraide impliqués dans le milieu, un réseau de vente et d'échange d'équipements récréatifs ou autres pour les familles.

Mesures - Actions

Administration et partenariat

*Comité des loisirs

*Comité des loisirs, OTJ

*Comité des loisirs, comité des bénévoles

La sécurité et la qualité du milieu

Orientation

La municipalité veut que ses familles vivent dans un milieu sécuritaire et désire les informer sur la prévention en matière de sécurité.

Objectifs

- S'assurer que le territoire de la municipalité soit sécuritaire pour les familles et intervenir activement en assurant la protection de la santé et de la sécurité des familles.

Calendrier

2008 - Mettre à jour une liste des compagnies de ramonage, la publier dans le journal et la distribuer au besoin.

2009 - Organiser une journée Porte Ouverte à la caserne.

2008 - Organiser des activités éducatives et préventives durant la semaine de la prévention des incendies.

2010 - Faire de la prévention relativement aux détecteurs de fumée.

2010 - Mettre en place un programme de sécurité en VTT, prévention avec les jeunes.

Mesures - Actions

Administration et partenariat

*Comité du journal

*Pompiers

*Pompiers

*Pompiers

*Club Quad, policiers

Table des matières

| | |
|---|----|
| Mot du maire..... | 3 |
| Mot de l'instigatrice | 4 |
| Mot du conseiller responsable | 5 |
| Définition de la famille | 6 |
| Principes directeurs | 6 |
| But de la politique | 6 |
| Objectifs généraux | 7 |
| L'habitation et l'urbanisme | 8 |
| Les moyens d'information | 8 |
| Services à l'enfance | 9 |
| La sécurité et la qualité du milieu | 9 |
| Les loisirs et les sports..... | 10 |
| La culture..... | 10 |
| Conclusion..... | 11 |

Conclusion

La politique familiale de St-Honoré-de-Shenley servira à toucher à différentes dimensions de la vie familiale et cherchera à travers les moyens retenus à reconnaître, à valoriser et à soutenir les familles Shenléennes.

Cette politique, adoptée par le Conseil municipal se réalisera au cours des prochaines années. Elle pourra s'enrichir de recommandations et de nouveaux moyens d'action.

Des actions devront toutefois être priorisées annuellement pour en permettre sa concrétisation. Ces plans d'action se réaliseront de concert avec les ressources du milieu. Un conseiller municipal et un comité nommé par le conseil veilleront à l'actualisation de la politique familiale et du plan d'action.

Les services municipaux et les organismes du milieu doivent se donner des objectifs communs. Il faut reconnaître que plusieurs actions au profit des familles nécessitent parfois quelques ajustements dans les façons de faire et de penser. L'imagination et la volonté de soutenir des actions au profit des familles sont deux éléments clés d'une telle approche.

Le Conseil municipal souhaite que toute la population lui apporte son soutien et sa collaboration pour le mieux-être de ses familles et de l'ensemble des habitants.

Veillez noter que plusieurs des demandes faites par les citoyens ne relèvent pas du domaine municipal. L'implication des différents milieux pourrait répondre à ces autres besoins sur lesquels la municipalité n'a aucun pouvoir d'agir.